

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 20 novembre 2020

TABLE DES MATIÈRES

FINANCEMENT FÉDÉRAL

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Steeves

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

FINANCEMENT PAR LE GOUVERNEMENT

M. LePage

L'hon. M. Steeves

M. LePage

L'hon. M^{me} Dunn

M. LePage

M. LePage

L'hon. M^{me} Dunn

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

M. K. Arseneau

L'hon. M. Holland

SOCIÉTÉS

M. K. Arseneau

L'hon. M. Steeves

POLICE

M. Austin

L'hon. M. Flemming

M. Austin

L'hon. M. Flemming

PREMIÈRES NATIONS

M^{me} Harris

L'hon. M^{me} Dunn

[Traduction]

FINANCEMENT FÉDÉRAL

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, avant de commencer nos travaux, je veux souhaiter, sur une note plus légère, un joyeux anniversaire à l'un de nos collègues, le député de Moncton-Centre. Je ne crois pas que je puisse le nommer, mais il célèbre aujourd'hui son 35^e anniversaire. Joyeux anniversaire.

Au sujet d'une question sérieuse, Monsieur le président, nous savons que nous sommes dans une période de pandémie, que nous essayons de faire de notre mieux pour assurer la sécurité des gens et que nous demandons plus de fonds afin de dépenser et d'investir dans différents domaines, à savoir les soins de santé, les soins de longue durée et la sécurité publique. Nous savons que le gouvernement fédéral a offert des fonds supplémentaires et les a versés à des fins de lutte contre la pandémie. Voici ce que je demande ce matin au premier ministre : Peut-il nous indiquer le montant total exact des fonds que le fédéral a transférés à la province pour lutter contre la pandémie?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Oui. Une somme de 218 millions de dollars a été approuvée par le gouvernement fédéral pour la gestion des différents aspects de la pandémie. À ce jour, nous avons dépensé environ 162 millions de dollars dans la province. Une fraction de la somme, soit 40 millions, fait l'objet d'un partage de coûts avec les municipalités, et nous travaillons de concert avec celles-ci. Une partie des fonds consacrés au transport qui ont été déboursés tout récemment est directement liée aux 218 millions et aux 40 millions destinés aux municipalités. Le tout sert à financer entre autres le programme de rentrée sécuritaire pour les écoles, au titre duquel nous avons dépensé jusqu'à maintenant des sommes importantes, et un certain nombre d'autres éléments liés à l'équipement de protection individuelle. Ensuite, bien entendu, à mesure que nous progresserons, des défis se poseront quant aux vaccins et au coût qui y sera associé. Toutefois, la somme totale s'élève à 218 millions de dollars.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Merci, Monsieur le président, et je remercie le premier ministre. Ce dernier a commencé à nous donner la répartition. Il n'a qu'une minute pour répondre. Je comprends, mais peut-il nous donner beaucoup plus de détails concernant la répartition des dépenses de 163 millions de dollars consacrées aux soins de santé, aux soins de longue durée, à la sécurité publique et — il a ajouté ceci — à l'éducation?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Je vous remercie de la question, Monsieur le président. Nous pouvons vous donner la répartition précise — je peux vous la transmettre — des 167 millions de dollars que nous avons dépensés jusqu'à présent. Nous avons la répartition

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

des dépenses par ministère et par catégorie, ce que je fournirai directement au député d'en face.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Merci, Monsieur le président. Monsieur le premier ministre, lorsque vous pourrez nous envoyer le document, j'aimerais le recevoir le plus tôt possible. Je pense que c'est important que les gens du Nouveau-Brunswick soient très bien informés en ce qui a trait à ces sommes. Merci d'avoir indiqué la somme totale.

C'est tellement important que les gens comprennent où ces fonds ont été spécifiquement distribués. Le gouvernement fédéral a réagi rapidement pour venir en aide aux provinces pour s'occuper de la question de la pandémie. Le premier ministre peut-il nous expliquer ce matin si le gouvernement fédéral avait indiqué des conditions spécifiques quant à la manière dont ces fonds pouvaient être utilisés?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : La somme de 218 millions de dollars doit être consacrée à des aspects très précis, comme l'éducation, l'équipement de protection et le fait de disposer de réserves pour le financement des soins de santé. J'ai trouvé le rapport que je cherchais, celui où était indiquée la somme de 163 millions de dollars. Par exemple, les plus importantes dépenses que nous constatons sont de 30 millions à Éducation, de 34 millions à Santé, de 42 millions à Éducation postsecondaire, Formation et Travail, de 29 millions à Sécurité publique et de 20 millions à Développement social. Il s'agit là de dépenses ordinaires du gouvernement.

Les fonds fédéraux correspondent à certaines des catégories mentionnées, et pour les autres catégories, il ne s'agira que de fonds provinciaux. Le financement total que nous prévoyons à l'heure actuelle pour les dépenses liées à la pandémie de COVID-19 dépasse 300 millions de dollars. Il s'agit d'une crise qui persistera, comme nous le savons tous. Nous composons maintenant avec le retour de Moncton en phase orange. Nous sommes loin d'être tirés d'affaire ; l'argent continue donc d'être dépensé au besoin partout dans la province.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Merci, Monsieur le président. Ce matin, je sais que la conversation porte sur des aspects très techniques. Il est question de chiffres, mais, selon moi, il est important que nous consacrons un peu de temps à ces chiffres pour que les gens les comprennent. Je pense qu'il est aussi très important de le faire étant donné que le ministre des Finances nous a fourni une mise à jour trimestrielle.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Sur la somme de 218 millions de dollars qui a été transférée du gouvernement fédéral au Nouveau-Brunswick, je veux savoir, de la part du premier ministre, si le gouvernement provincial en a utilisé une partie afin de payer des dépenses au compte ordinaire de la province qui sont prévues au budget pour l'exercice financier en cours.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Comme je viens de le dire, sur les 218 millions de dollars, nous en avons déjà dépensé 167 millions pour le moment. La somme de 218 millions, c'est ce que nous avons reçu du programme de relance sécuritaire, mais il semble très évident à ce moment-ci que nous dépenserons bien plus que la somme attribuée par le gouvernement fédéral. Les exigences du fédéral étaient précises relativement à l'utilisation des fonds, mais nous investirons une plus grande somme que prévu dans les catégories précisées. Puisque nous ne savons pas combien de temps durera la situation, qui sait à cette étape-ci quelle sera la somme supplémentaire à verser?

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Merci, Monsieur le président. À titre de précision, selon les conditions que le gouvernement fédéral a établies pour l'utilisation des fonds par les gouvernements provinciaux, le premier ministre confirme ce matin qu'aucune part de l'argent provenant d'Ottawa ne sera utilisée pour payer des dépenses au compte ordinaire prévues au budget qui s'inscrivent dans les dépenses provinciales habituelles du présent exercice financier.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Pour le moment, oui, c'est tout à fait vrai. La situation est telle que nos dépenses liées à la pandémie de COVID-19 dépasseront les fonds que le gouvernement fédéral a fournis, soit la somme de 218 millions de dollars. Le fédéral nous fournira peut-être plus d'argent dans l'avenir, mais, pour le moment, nous dépenserons les fonds en fonction de nos prévisions. Comme je l'ai dit, selon la durée de la situation, nous continuerons à dépenser les fonds nécessaires, à protéger nos frontières et à faire tourner l'économie autant que possible en fonction des éclosions qui surviendront dans notre province. Il demeure que les fonds provenant du fédéral sont consacrés aux dépenses liées à la pandémie de COVID-19.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Merci, Monsieur le président. Le premier ministre a dit à quelques reprises « pour le moment » ; je comprends donc qu'il pourrait y avoir des coûts additionnels étant donné que le virus est toujours présent et que la pandémie n'est vraiment pas terminée. Que veut-il dire par « pour le moment », si ce n'est que... Est-il possible que l'argent déjà dépensé ait été utilisé pour couvrir les dépenses provinciales déjà budgétées ou que, dans l'avenir, le premier ministre et le ministre des Finances utilisent les fonds qui n'auront pas encore été dépensés pour couvrir les dépenses habituelles au compte ordinaire de la province?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je sais que le chef de l'opposition

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

essaie de faire valoir un argument fallacieux. Il reste que nous dépensons plus d'argent pour les dépenses liées à la pandémie de COVID-19 que nous sommes actuellement tenus de dépenser ou que nous avons prévu dépenser et plus d'argent que ce qui est actuellement fourni par le fédéral. Or, le gouvernement fédéral prendra-t-il aussi une telle mesure et continuera-t-il à augmenter le financement consacré aux dépenses au fur et à mesure que la situation évoluera?

Aujourd'hui, notre relation est telle que... Comme je l'ai dit, nous avons dépensé 163 millions de dollars pour divers aspects. Nous avons reçu 218 millions du gouvernement fédéral. Il y a d'autres programmes. Le programme de rentrée sécuritaire pour les écoles, qui fait partie d'une initiative fédérale... Voilà un programme additionnel. Nous avons instauré le programme de complément salarial pour les travailleurs essentiels. Nous avons consacré 40 millions de dollars à cet égard. Aujourd'hui, Monsieur le président, et selon les prévisions sur le moment où la crise pourrait se terminer, nos dépenses liées à la pandémie de COVID-19 dépasseront vraisemblablement le financement qu'offre à l'heure actuelle le fédéral, mais je n'en suis pas certain à ce moment-ci, car nous sommes encore en pleine pandémie.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Merci, Monsieur le président.

[Original]

Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

Le premier ministre peut-il nous dire aujourd'hui combien d'argent le fédéral a offert depuis le début de son mandat à titre de premier ministre, sans tenir compte des dépenses additionnelles liées à la pandémie, que ce soit par le truchement d'ententes bilatérales signées ou de nouvelles ententes bilatérales que le gouvernement fédéral essaie de conclure avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick? Combien d'argent a été offert depuis qu'il est premier ministre?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Je ne suis pas certain d'avoir bien compris la question. Nous négocions avec le gouvernement fédéral. Si l'on veut parler d'autres sources de financement, nous avons négocié au sujet des dépenses en capital et d'un accroissement de la souplesse concernant le programme. Voici ce que le gouvernement fédéral a accepté : 67 millions de dollars dans le cadre de l'entente bilatérale intégrée. Il s'agit du programme de 10 ans qui se chiffrait au départ à 670 millions de dollars. Le fédéral nous a accordé la somme de 67 millions, et nous disposons en fait d'une marge de manoeuvre pour consacrer cette somme à divers aspects dans la province. C'était une bonne chose, car ce sont les arguments que j'avance depuis toujours. Nous continuons de travailler avec le gouvernement fédéral sur les projets dont nous avons besoin dans la province et sur la

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

façon dont nous pouvons utiliser l'argent. Nous pouvons utiliser cet argent de diverses façons. Nous pouvons l'utiliser pour des choses dont nous avons vraiment besoin, et non pas pour des choses excédentaires par rapport à nos besoins actuels.

J'ai déjà posé maintes fois la question suivante : Qu'en est-il de l'année prochaine? Voici ce que je veux dire : Que se passera-t-il l'année prochaine en ce qui concerne les paiements de transfert? À l'heure actuelle, l'économie ne semble pas tourner assez bien pour que les paiements de transfert que nous recevons d'habitude soient suffisants.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Merci, Monsieur le président. Laissez-moi reformuler ma question. Combien d'argent est disponible pour le Nouveau-Brunswick en dehors des fonds liés à la pandémie? Qu'a-t-on offert au Nouveau-Brunswick dans le cadre d'ententes bilatérales ou de nouvelles propositions du gouvernement fédéral?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Eh bien, je dirais au député d'en face que, selon moi, nous pouvons compiler les renseignements. Je sais qu'il y a les nouvelles initiatives dont nous avons parlé. Une nouvelle initiative en matière de TI a été proposée. Nous ne connaissons absolument aucun détail à cet égard. Nous avons posé des questions à ce sujet. Je pense qu'il s'agit d'un fonds d'environ 1,7 milliard de dollars pour l'ensemble du Canada. Que cela signifie-t-il pour le Nouveau-Brunswick? Beaucoup de fonds sont disponibles. Nous pouvons publier une liste de toutes les annonces que le fédéral a faites, mais que cela signifie-t-il pour ce qui est des détails? Nous ignorons tout d'un grand nombre de ces annonces puisque nous ne pouvons pas obtenir de détails à leur sujet.

Tout ce que nous savons, ce sont les manchettes, ce qui renvoie à un autre dossier dont nous traitons à l'heure actuelle, c'est-à-dire le système de tarification fondé sur le rendement. Nous avons une entente. Il y a plus d'un an, nous avons soumis notre plan à cet égard et avons demandé qu'il soit accepté pour les entreprises de notre province. Il y a quelques semaines, nous avons appris qu'il avait été accepté, mais nous débattons toujours du moment où il entrera en vigueur. Selon nous, la date d'entrée en vigueur devrait être rétroactive au 1^{er} janvier 2019, mais, selon le gouvernement fédéral, il faudrait la décaler d'un an. Nous débattons toujours de la question.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre a été ministre des Finances. Voici ce qu'il aurait dû au moins dire : Au cours des deux dernières années, 300 millions de dollars étaient disponibles pour le logement abordable. Il ne l'a même pas dit. Il devrait connaître les chiffres en question. Il devrait savoir combien d'argent provenant du fédéral est à la disposition du Nouveau-Brunswick en dehors des fonds consacrés à la lutte contre la pandémie.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Je suppose que la question est la suivante : Monsieur le premier ministre, si vous ne disposez pas du chiffre aujourd'hui, pourriez-vous le fournir à la Chambre? Je vais aussi vous poser la question suivante : Lorsque vous fournirez ce chiffre, pourriez-vous nous dire quelle partie de l'argent n'a pas été utilisée parce que vous refusiez d'en déclencher le versement et de faire les investissements provinciaux nécessaires pour que les gens du Nouveau-Brunswick puissent tirer profit des fonds fédéraux qui devraient être versés au Nouveau-Brunswick? Savez-vous quoi, Monsieur le président? L'argent dont il est question, c'est l'argent du Nouveau-Brunswick, mais nous n'en bénéficions pas.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, vous savez, nous faisons connaître les renseignements habituels qui se trouvent sur notre site Web — le tout se trouve sur le site Web du ministère des Finances — au sujet de tous les programmes qui sont disponibles. Je ne peux pas les nommer ici. Le chef de l'opposition aimerait peut-être tous les nommer. Il semble en quelque sorte prétendre qu'il les connaît tous, ce qui me surprendrait, mais il aimerait peut-être les énumérer. Chacun d'entre eux se trouve sur le site Web. La liste est publiée régulièrement. Je sais qu'elle a été publiée la semaine dernière. Si vous consultez le site Web du ministère des Finances, vous verrez effectivement les renseignements que vous souhaitez obtenir. Je peux chercher les renseignements demandés et nous pouvons vous les communiquer, ou vous pouvez les chercher vous-même. Merci, Monsieur le président.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, si je connaissais la réponse, je ne poserais pas la question. Vous devriez connaître la réponse. Vous devriez connaître la réponse. Vous devriez connaître la réponse.

Les gens du Nouveau-Brunswick sont tout aussi canadiens que le reste de la population canadienne. En ce moment, le gouvernement fédéral investit des fonds dont tirent profit les Canadiens autres que les gens du Nouveau-Brunswick. Les collectivités constatent que des investissements sont réalisés dans la reprise économique et que d'autres investissements sont faits. À cause du premier ministre, qui ne veut pas investir et qui ne veut pas déclencher le versement de fonds qui appartiennent aux gens du Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire des fonds qu'Ottawa offre au Nouveau-Brunswick, nous passons à côté d'une occasion. Nous passons à côté d'une occasion. Pourquoi traitez-vous les gens du Nouveau-Brunswick comme des Canadiens de second ordre?

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Monsieur le président. Je suis heureux de vous voir. Je suis heureux de me faire poser une question. Je suis heureux de représenter les gens de Moncton-Nord-Ouest et, encore une fois, de représenter notre parti en tant que ministre des Finances et président du Conseil du Trésor.

Il demeure que nous ne refusons pas d'argent. Nous cherchons de l'aide. Le Nouveau-Brunswick fait partie de la bulle atlantique. Nous faisons aussi partie du Canada et nous



Questions orales

dépendons des paiements de transfert, des paiements de péréquation — absolument — et nous tirerons parti de toutes les occasions qui s'offrent à nous.

Toujours est-il que, lorsque vous examinez... Examinons les insolvabilités d'entreprises, par exemple. Si vous revenez à l'époque où l'ancien gouvernement était au pouvoir, vous constaterez qu'en 2015, le nombre de dossiers d'insolvabilité d'entreprises s'élevait à 80 ; en 2016, il y en a eu 59 ; en 2017, il y en a eu 57. Puis, nous sommes arrivés au pouvoir en 2018 et nous avons vu le nombre de dossiers d'insolvabilité d'entreprises passer de 57 à 37. Passons maintenant à aujourd'hui. Examinons l'année 2020. Tirons-nous parti des fonds? Oui, nous en tirons parti, car, à l'heure actuelle, en 2020, il y a 13 dossiers d'insolvabilité d'entreprises au Nouveau-Brunswick. Cela montre simplement que les gens obtiennent de l'aide grâce aux fonds fédéraux dont nous tirons parti et grâce aux impulsions que donne le gouvernement actuel...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé. Le temps est écoulé, Monsieur le député.

[Original]

FINANCEMENT PAR LE GOUVERNEMENT

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Merci, Monsieur le président. C'est un honneur pour moi aussi de me lever à la Chambre pour poser ma première question au gouvernement. J'aimerais faire référence à la page 7 de la version française du discours du trône, où vous faites mention des mesures prises par votre gouvernement pour les entreprises pendant la pandémie. Je cite :

Grâce à un certain nombre de mesures que votre gouvernement a prises pour renforcer la situation financière de la province, le Nouveau-Brunswick se trouvait en meilleure posture pour affronter la pandémie, ce qui a permis d'instaurer des mesures d'aide financière cruciales pour les entreprises touchées.

Je répète : « ce qui a permis d'instaurer des mesures d'aide financière cruciales pour les entreprises touchées ». Je demande à la ministre quelles sont ces mesures d'aide financière et quelles sont les sommes investies dans nos PME par notre gouvernement?

[Traduction]

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Monsieur le président. Je vais poursuivre ma réflexion puisqu'elle semble bien s'harmoniser avec la question du député. Sa question porte sur l'aide aux entreprises. Eh bien, je pense qu'il est évident que de nombreuses mesures ont été prises pour aider les entreprises. La première mesure que nous avons prise pour les entreprises consiste à

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

maintenir l'activité commerciale, à garder notre économie ouverte et à faire circuler l'argent.

Ce que j'avais commencé à dire, c'est que, de janvier à septembre, 13 insolabilités d'entreprises ont été enregistrées au Nouveau-Brunswick. Voyez-vous, il ne s'agit pas d'une année complète. La période s'étend de janvier à septembre. En soi, cela montre exactement comment nous aidons l'économie. Il s'agit des retombées de la fermeture, c'est-à-dire le maintien de notre province dans la bulle atlantique, ce qui a toutefois permis de garder l'économie ouverte. C'est exactement l'effet qu'ont produit les décisions prises par le premier ministre. Elles ont permis de garder l'économie ouverte. Afin de passer à travers la crise, il est essentiel de garder l'économie ouverte. C'est ce qu'a fait le gouvernement.

[Original]

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Monsieur le président, je suis extrêmement déçu, parce que, à ce moment-ci, nous nous levons à la Chambre et nous radotons des histoires du passé. À écouter le discours du premier ministre, on se penserait en janvier dernier. Ce que nous voulons savoir actuellement et ce que cherchent les entrepreneurs, c'est de l'aide financière et de l'aide technique pour passer à travers la pandémie et survivre après celle-ci.

Je répète ma question. Il est dit dans le discours du trône qu'il y avait des mesures d'aide financière cruciales pour les entreprises. Il y en avait. Quelles sont ces mesures? Quel est le montant d'argent que ce gouvernement a investi dans les PME au Nouveau-Brunswick pendant cette crise de la pandémie?

[Traduction]

L'hon. Mme Dunn (Saint John Harbour, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones, PC) : Bonjour. Merci de la question. J'ai l'honneur aujourd'hui, au nom des gens de Saint John, de répondre à la question du député d'en face. Merci encore une fois.

Comme vous le savez, nous comprenons l'importance de l'économie pour ce qui est des petites entreprises et nous comprenons ce que nous devons faire pour qu'elles demeurent ouvertes. Nous déployons des efforts pour assurer leur sécurité et garder l'économie ouverte. En ce qui concerne votre question, je dirais que nous avons prévu un soutien de 50 millions de dollars sous forme de prêts pour les petites entreprises. Environ 28 millions ont été versés jusqu'à maintenant, et environ 21 millions sont encore disponibles. Nous avons fourni un complément salarial aux travailleurs essentiels afin qu'ils puissent surmonter la crise. De plus, nous avons fourni une aide aux garderies pour qu'elles puissent demeurer ouvertes et que les parents puissent effectivement aller travailler. Merci.

Questions orales

[Original]

Le président (l'hon. M. Oliver) : La parole est au député de Kent-Nord. Le député de Restigouche-Ouest.

[Traduction]

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Peut-on réinitialiser l'horloge?

[Original]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Oui.

[Traduction]

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Merci.

[Original]

Merci, Monsieur le président. Ce dont parle la ministre, ce sont des fonds qui ont été investis par le gouvernement fédéral, donnés à la province et réinjectés. Ce que je demande à la ministre, c'est toujours la question à savoir ce que le gouvernement du Nouveau-Brunswick — j'espère qu'elle sait qu'elle représente le Nouveau-Brunswick — et son ministère ont offert aux entreprises.

Comme nous le savons, tous les fonds qui ont été versés jusqu'à présent à nos PME proviennent du gouvernement fédéral. Contrairement aux autres provinces, le Nouveau-Brunswick est l'une des rares à n'avoir injecté directement aucun argent dans nos PME. Par contre, il y a les effets négatifs de la COVID-19. Pourquoi? Est-ce vraiment votre plan de développement pour les entreprises du Nouveau-Brunswick, soit de les négliger comme vous le faites, sans les appuyer et sans leur donner l'aide dont elles ont besoin, pas hier, mais aujourd'hui?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Dunn (Saint John Harbour, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones, PC) : Merci encore une fois de la question. Monsieur le président, pour répéter mes propos, je dirais que nous avons investi des capitaux pour les petites entreprises, afin qu'elles puissent rester ouvertes durant la pandémie. Nous les avons protégées. Nous comprenons leur point de vue, soit qu'elles veulent être assurées de pouvoir rester ouvertes durant la pandémie. Voilà en quoi consiste la principale préoccupation. Les personnes concernées veulent des règles et des processus cohérents. Nous avons aussi agi en ce sens. Je vous dirais



Questions orales

aujourd'hui que la province est en fait en meilleure posture que toute autre province au pays ; nous prenons donc les bonnes mesures.

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Monsieur le président, le premier ministre dit que, selon lui, aucun plafond ne devrait être appliqué aux hausses de loyer parce qu'il croit au marché libre. Toutefois, le Nouveau-Brunswick compte de nombreux exemples de marchés où les monopoles et la non-concurrence dominent en l'absence de surveillance. Notre secteur forestier en est un exemple parce qu'un petit nombre d'acteurs importants — notamment une compagnie dominante, J.D. Irving — peuvent exercer leur pouvoir de marché pour faire baisser le prix du bois obtenu par les propriétaires de terrains boisés privés, ce qui exclut les gens ordinaires du Nouveau-Brunswick. Un monopole est aussi présent au Nouveau-Brunswick dans le domaine des médias imprimés, le tirage des quotidiens étant détenu à 84 % par Nouvelles Brunswick. Selon un rapport de la Chambre des communes, cette situation unique dans les pays développés fausse l'opinion publique sur des enjeux clés.

Monsieur le président, comment pouvons-nous prospérer si nous laissons quelques grosses pointures des secteurs importants s'emparer du marché? Le ministre des Finances peut-il m'indiquer quel organisme se charge de la réglementation des monopoles et des marchés non concurrentiels au Nouveau-Brunswick afin d'assurer l'équité pour les petites et moyennes entreprises?

[Original]

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, merci au député du côté de l'opposition pour sa question.

[Traduction]

Comment survivons-nous? Nous survivons en étant un gouvernement qui s'attaque de front aux problèmes. Si vous aviez été attentif, vous auriez su que nous nous sommes penchés sur le cas de l'industrie forestière et que nous nous en sommes occupés comme jamais auparavant. Nous examinons les offices de commercialisation chargés des terrains boisés privés qui n'ont fait l'objet d'aucun examen depuis 1982, soit depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur les terres et forêts de la Couronne*. L'examen est en cours.

Nous examinons les obstacles de toutes sortes qui entravent le fonctionnement d'un marché libre, qui est vecteur de prospérité pour notre secteur des terrains boisés privés et pour notre industrie. Nous faisons face à ces obstacles. Nous y faisons face sans relâche de façon délibérée et intentionnelle. L'examen ne se limite pas à l'industrie forestière. Nous ciblons ainsi des secteurs qui n'ont pas été examinés depuis longtemps, et le premier

Questions orales

ministre s'appuie sur un gouvernement qui tient les rênes et qui veut explorer des domaines que les gouvernements ont toujours délaissés. Pour notre part, nous menons la tâche à bien.

SOCIÉTÉS

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Monsieur le président, là n'était pas ma question. Les propos tenus ne constituent pas une réponse.

Monsieur le président, une récente enquête menée par la CBC et Radio-Canada a montré à quel point il est facile pour les sociétés étrangères de tirer avantage de la situation au Nouveau-Brunswick, où il y a un manque de transparence des sociétés et une faible réglementation qui les régit. L'enquête menée par la CBC a révélé qu'une société prête-nom, inscrite au registre des affaires corporatives du Nouveau-Brunswick sous la raison sociale Oceanic Fisheries N.B., ne mène aucune activité au Canada. En fait, en plus de ne même pas effectuer d'opérations bancaires au Canada, il a été signalé qu'elle aurait fait des transferts douteux totalisant 31 millions de dollars américains. Un reporter de la CBC a voulu se rendre à l'adresse de Saint John donnée sur le site Web de la société, mais il n'y a trouvé qu'un magasin UPS.

Le Nouveau-Brunswick est un endroit attirant pour les sociétés internationales, car elles n'y sont pas obligées de divulguer leur propriétaire bénéficiaire. En décembre dernier, le premier ministre m'a dit que Services Nouveau-Brunswick songeait à fixer cette exigence d'ici à la fin de l'année 2020. Rien ne nous a été communiqué à cet égard depuis. La ministre peut-elle...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Je remercie beaucoup le député d'en face de la question, Monsieur le président. Je dois supposer que le député fait allusion au blanchiment d'argent. Nous nous sommes engagés à examiner la question. Nous nous sommes engagés à examiner la question des propriétaires bénéficiaires. Ce que nous avons déterminé jusqu'à présent, c'est que personne au Nouveau-Brunswick n'a subi de préjudice à cet égard, mais il s'agit d'une question — d'une irrégularité — sur laquelle nous devons certainement nous pencher.

Comme le sait peut-être le député, nous disposons relativement aux casinos des services du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada. Les casinos suivent des directives à cet égard. Toutefois, nous examinons la question des comptes à l'étranger. Le fédéral y joue un rôle, Monsieur le président. Le gouvernement fédéral examine la situation fiscale et se charge pour nous de déterminer l'incidence fiscale. Monsieur le président, le fédéral mène actuellement 1 100 vérifications, et 50 poursuites ont été engagées. Merci.

Questions orales

POLICE

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Merci, Monsieur le président. Ambulance Nouveau-Brunswick a des obligations contractuelles et des indicateurs de rendement à observer relativement aux délais d'intervention d'urgence dans les régions rurales. Eh bien, la vérificatrice générale a indiqué clairement que l'interprétation de ces délais d'intervention comportait des failles. Toutefois, un objectif a au moins été établi.

Aucun objectif du genre n'est cependant établi pour ce qui est des délais d'intervention de la police en cas d'urgence dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick. Ma question s'adresse au ministre de la Sécurité publique. Le ministre peut-il nous dire si son ministère est au courant des enjeux entourant les délais d'intervention de la police dans les régions rurales?

L'hon. M. Flemming (Rothesay, ministre de la Justice et de la Sécurité publique, procureur général, PC) : Merci de la question. Je peux certainement y répondre. La sécurité publique est une priorité au sein de notre gouvernement et de notre ministère. Le gouvernement actuel a aussi pris comme engagement d'investir dans les services et d'en assurer la prestation efficace. Le gouvernement a commandé un examen des services de police locaux et de la *Loi sur la police*, ce qui servira à déterminer le type de mesures qui s'imposent.

Le premier ministre s'est personnellement chargé du dossier en mettant sur pied un groupe de travail auquel je participe avec ma collègue et amie, la ministre de la Santé, et auquel participent des ministères et des parlementaires du côté du gouvernement provenant de régions rurales du Nouveau-Brunswick qui sont touchées par le problème. Nous travaillons fort à cet égard. Nous allons agir. Nous ferons vraiment progresser les choses pour les personnes qui éprouvent des difficultés à cet égard. Nous rendrons la vie difficile aux trafiquants de drogue. Nous les arrêterons, nous les poursuivrons en justice et nous les condamnerons. Nous aiderons les personnes aux prises avec une dépendance. Les personnes qui ont besoin de plus de services de police...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Merci, Monsieur le président, et merci, Monsieur le ministre, d'avoir répondu à la question. Je sais que, au cours des dernières années, des changements importants ont été apportés au rôle et au mandat des agents de la paix du ministère de la Sécurité publique. Je suis simplement curieux de savoir si le ministère de la Sécurité publique avait peut-être déjà une idée des délais d'intervention de la police dans les régions rurales et s'il a essayé d'en faire porter la responsabilité à certains de ces agents de la paix, compte tenu des changements apportés à leur rôle par les gouvernements successifs au fil des ans. Ma question est essentiellement la suivante : Le ministère de la Sécurité publique envisage-t-il un différent modèle de services de police pour améliorer les délais d'intervention d'urgence de la police dans les régions rurales?

Questions orales

L'hon. M. Flemming (Rothesay, ministre de la Justice et de la Sécurité publique, procureur général, PC) : Comme je l'ai dit, assurément. Merci de la question. Nous envisageons assurément la possibilité. Le premier ministre a saisi de la question un groupe de travail qu'il dirige personnellement et auquel je participe à titre de ministre de la Sécurité publique avec ma bonne amie et collègue, la ministre de la Santé. Oui, nous nous penchons sur la question.

L'un des éléments que nous devons traiter porte sur le concept de triage dans les services de police. Il faut procéder à un tel triage, tout comme dans le domaine de la santé. Il s'agit du degré d'urgence de l'appel. Nous devons sérieusement revisiter le concept. Nous devons réviser la *Loi sur la police*. Nous devons travailler avec nos partenaires. Nous rencontrons régulièrement le sous-commissaire de la GRC, qui est responsable de la majorité des services de police en milieu rural. Soyez assuré que je suis ravi que vous ayez posé la question, car je suis content et fier de dire que l'objet de votre question est pris en main. Le processus est en cours. Le premier ministre, la ministre de la Santé et moi dirigeons l'initiative, et nous obtiendrons des résultats.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

PREMIÈRES NATIONS

M^{me} Harris (Baie-de-Miramichi—Neguac, L) : Le premier ministre Higgs a refusé d'engager un réel dialogue avec les Premières Nations et il continue à gouverner sans tenir compte des droits et du bien-être de la population autochtone. Monsieur le président, le premier ministre l'a prouvé en refusant de renommer l'ancien ministre des Affaires autochtones à son poste parce que ce dernier établissait une certaine communication avec les chefs autochtones et les traitait avec respect. De plus en plus de voix se font entendre pour exhorter la province à ordonner la tenue d'une enquête publique sur nos systèmes de maintien de l'ordre et de justice pénale. Pourquoi le premier ministre maintient-il son refus de le faire?

L'hon. M^{me} Dunn (Saint John Harbour, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones, PC) : Je remercie la députée d'en face de la question. Monsieur le président, j'aimerais dire ce qui suit. Dans ma capacité de nouvelle ministre, j'ai sillonné la province au cours des sept dernières semaines afin de rencontrer les gens de toutes les Premières Nations de notre magnifique province. Je parle avec tout le respect que je dois à mon prédécesseur, car je n'éprouve que du respect à son endroit et à l'égard du travail qu'il a réalisé avec les Premières Nations.

Je vous dirais aussi aujourd'hui que, en tant que ministre responsable de l'Immigration, j'ai profité des sept dernières semaines pour parler avec les groupes racisés de l'ensemble de la province. Je peux vous dire que notre province, tout comme de nombreuses autres

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

provinces, est atteinte d'un cancer, à savoir le racisme systémique. Nous prendrons en charge l'initiative en question et nous lutterons contre le problème. Soyez-en assurés. Vous entendrez beaucoup parler de moi au cours des prochains jours, c'est garanti.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

